



AGRAFLORA ORGANICS INTERNATIONAL INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AgraFlora Organics va concevoir des points de vente au détail sur site à ses installations autorisées de London et de Scarborough

Vancouver, Colombie-Britannique / 19 décembre 2019 — AgraFlora Organics International Inc. (« AgraFlora » ou la « Société ») (CSE : AGRA) (Frankfurt: PU31) (OTCPK : AGFAF) une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance est heureuse d'annoncer qu'elle est en train de concevoir les points de vente de cannabis au détail suivants sur ses sites de culture :

- un point de vente au détail de 1 200 pieds carrés adjacent à son installation de culture et de transformation autorisée de 37 000 pieds carrés située à Scarborough, en Ontario ; et,
- un point de vente au détail de 690 pieds carrés situé à la ferme adjacent à son installation autorisée de culture de cannabis artisanale, AAA Heidelberg, de 8 000 pieds carrés situé à London, Ontario.

Globalement, ses installations sur site offriront une proximité privilégiée avec une zone d'achalandage potentielle de plus de 8,5 millions d'acheteurs de cannabis. L'établissement et le fonctionnement éventuel des emplacements de vente au détail sur site d'AgraFlora, permettront à la société de mieux contrôler son écosystème, de la production à la distribution finale de cannabis, tout en favorisant une intégration verticale et en améliorant sa capacité à établir les prix au lieu d'être à la merci de ceux-ci.

Les magasins sur site représenteront de nouveaux canaux de distribution aux consommateurs sans intermédiaire pour AgraFlora alors que la société progresse vers une production au premier trimestre de 2020. Sa production actuelle prévue de 2020 de fleurs de cannabis séchées est d'environ 170 000 kilogrammes, comprenant la production prévue à son complexe de serres Delta de 2,2 millions pieds carrés, celle du producteur autorisé Sanna Health / Sustainable Growth Strategic et par l'entremise de son installation de culture de cannabis artisanale AAA Heidelberg. De plus, AgraFlora prévoit la récupération réussie de plus d'un million de grammes de retailles de cannabis de première qualité servant à fabriquer des produits de cannabis à valeur ajoutée sur une base annualisée.

L'opportunité d'avoir des magasins sur site est née des récentes modifications adoptées à la législation provinciale régissant le marché de détail du cannabis. Le 6 novembre 2019, le gouvernement provincial de l'Ontario a publié ses perspectives économiques et sa revue financière pour 2019, et a annoncé des mises à jour clés concernant la façon dont il ouvrira le marché du cannabis au détail. La législation révisée autorise maintenant les producteurs autorisés à ouvrir des magasins de détail sur leurs sites de production.

L'installation stratégique Sanna Health / Sustainable Growth d'AgraFlora (Scarborough, Ontario) est située sur 16 acres et comprend 27 000 pieds carrés d'espace de culture et de transformation autorisé par Santé Canada. Elle possède également une option pour étendre sa zone de production actuelle à 89 000 pieds carrés et un vaste espace commercial et industriel pour une expansion future. Avec un point

de vente sur site, la société cherche à tirer parti de sa proximité privilégiée avec une population de 7 millions d'habitants dans la RGT et dans les environs immédiats.

Le point de vente au détail sur site prévu à AAA Heidelberg (London, Ontario) permettra à AgraFlora de tirer profit d'une zone d'achalandage de 1,5 million d'acheteurs dans un rayon de 90 minutes. London, en Ontario, est la 11e plus grande région métropolitaine du Canada et est stratégiquement située au carrefour de Toronto, en Ontario, de Détroit, au Michigan, et de Buffalo, à New York offrant ainsi à la société une opportunité lucrative de conquérir une importante part du marché touristique du cannabis.

Brandon Boddy, PDG d'AgraFlora a déclaré : « Contrairement aux canaux de distribution et de commercialisation du cannabis plus traditionnels, la mise en place de points de vente au détail sur site nous permettra de mieux contrôler le processus des semences jusqu'à la vente des produits, augmentant ainsi les marges et améliorant nos protocoles d'assurance qualité à travers la chaîne de valeur du cannabis. Notre objectif est de réaliser ce projet innovant aussi rapidement que le permet le processus réglementaire. Nous espérons que ce nouveau canal direct de distribution contribuera de manière significative à l'expansion de nos revenus et de nos marges au cours de l'exercice 2020. »

À propos d'AgraFlora Organics International Inc.

AgraFlora Organics International Inc. est une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance. Elle possède une installation de culture intérieure à London, en Ontario, et est un partenaire dans la coentreprise Propagation Service Canada qui détient un vaste complexe de serres de 2 200 000 pieds carrés à Delta, en Colombie-Britannique. La société est également en train de réaménager une usine de fabrication de produits comestibles de 51 500 pieds carrés, conforme aux bonnes pratiques de fabrication « GMP » située à Winnipeg, au Manitoba. AgraFlora a réussi à créer de la valeur pour ses actionnaires et cherche activement d'autres occasions à saisir au sein de l'industrie du cannabis. Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.agraflora.com.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brandon Boddy
PDG & président
T : (604) 398-3147

Pour plus d'informations :

AgraFlora Organics International Inc.
Tim McNulty
E : ir@agraflora.com
T : (800) 783-6056

Pour les communications en français d'AgraFlora :
Remy Scalabrini, Maricom Inc.
E : rs@maricom.ca
T : (888) 585-MARI

Le CSE et le fournisseur de services d'information n'ont pas examiné le présent communiqué et n'assument aucune responsabilité quant à son exactitude ou sa pertinence.

Mise en garde concernant les informations prospectives

À l'exception des déclarations de faits historiques, le présent communiqué contient certaines « informations prospectives » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots telles que « planifier », « s'attendre », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer » et d'autres mots similaires, ou des déclarations indiquant que certains événements ou conditions « peut » ou « sera » se produire. Les

déclarations prospectives sont basées sur les opinions et estimations à la date à laquelle elles sont formulées et sont soumises à une variété de risques et d'incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des écarts importants entre les événements ou résultats réels et ceux anticipés dans les déclarations prospectives. déclarations incluant, sans toutefois s'y limiter, les retards ou les incertitudes concernant les approbations réglementaires, y compris celle du CST. Les informations prospectives comportent des incertitudes, notamment des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Rien ne garantit que les plans commerciaux concernant AgraFlora Organics décrits dans le présent communiqué de presse entreront en vigueur aux conditions et dans le délai décrit dans le présent document. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations prospectives si la situation, les estimations ou les opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi l'exige. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Des informations supplémentaires identifiant les risques et les incertitudes pouvant affecter les résultats financiers figurent dans les documents que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse www.sedar.com.